

LE MAG'

VICHY COMMUNAUTÉ



#8 • NOVEMBRE 2020  WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR

UNE NOUVELLE ASSEMBLÉE POUR UN NOUVEAU PROJET



SOMMAIRE

- **TOUT CE QUE FAIT VOTRE AGGLOMÉRATION POUR VOUS • PAGES#4-5**
- **UN NOUVEAU PROJET POUR VICHY COMMUNAUTÉ • PAGES#6-7**
- **UNE CONCERTATION PUBLIQUE POUR RECUEILLIR VOS AVIS • PAGE#9**
- **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE 2020-2026 • PAGES#10-11**
- **VOS ÉLUS COMMUNAUTAIRES • PAGES#12-14**
- **COMMENT FONCTIONNE VICHY COMMUNAUTÉ ET SON CONSEIL • PAGES#15-16**
- **LES VICE-PRÉSIDENTS ET LEURS COMPÉTENCES • PAGES#17-23**
- **540 AGENTS À VOTRE SERVICE AU QUOTIDIEN • PAGES#24-25**

LE MAG'

#08 - Novembre 2020

Magazine d'information de la Communauté
d'agglomération Vichy Communauté

- **Directeur de la publication :** Elisabeth Cuisset
- **Rédacteur en chef :** David Reisch
- **Rédacteurs :** Christel Debout-Tomczak, Cabinet du Maire, David Reisch, Sandra Guyomarch
- **Crédits photos :** Christophe Darbelet, Muriel Bonfy, Laurence Plancke - Ville de Vichy, Analogue Production, Vichy Destinations, Bernard Tartinville, Direction de la communication de Vichy Communauté.
- **Illustrations :** Rokovoko
- **Photo de une :** Christophe Darbelet
- **Charte Graphique :** Turbulence
- **Maquette et mise en page :** Lydie Alliot - Sandra Guyomarch
- **Impression :** SIMAN
- **Tirage :** 52 000 Exemplaires
- **Dépôt légal :** ISSN 2554-7518
- **Contact :**

VICHY COMMUNAUTÉ - 9, place Charles de Gaulle - CS 92956 - 03209 VICHY CEDEX
+33 (0)4 70 96 57 00 - communication@vichy-communaute.fr

WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR



10-31-1631

Et toujours plus d'infos sur @VichyCommunaute



ÉDITORIAL

« Ensemble, construisons l'agglomération de demain ! »



Des villes, des villages et des hameaux rehaussés par une nature grandiose entre plaine, montagne et rivière, Vichy Communauté dispose d'atouts exceptionnels qui en font un territoire unique, cohérent et dynamique.

La précédente gouvernance a vu naître cette nouvelle agglomération, fruit de la fusion entre Vichy Val d'Allier et la Montagne

bourbonnaise. Une gouvernance qui a suivi également de nombreuses réalisations : aménagement des berges, voie verte, rénovation urbaine du quartier de Presles à Cusset, le Conservatoire, France Services au Mayet-de-Montagne et développement des sites touristiques en Montagne bourbonnaise, etc. Ce travail a permis d'enclencher une vraie mutation pour notre territoire qui a aujourd'hui une véritable identité. C'est un héritage qui nous permet d'être encore plus ambitieux pour les six prochaines années.

Depuis début juillet, un nouveau conseil communautaire est en place. Les 77 conseillers (e)s communautaires, les 14 vice-président(e)s et les 30 membres du bureau qui le composent ont la responsabilité d'écrire un nouveau chapitre de l'histoire de ce si beau territoire.

Vichy Communauté va se doter d'un projet à l'horizon 2035 qui va se construire, pour la première fois, de façon collective. Une grande concertation citoyenne sera en effet lancée dans les prochaines semaines. Elle offrira, entre autre, aux habitants et acteurs du territoire, comme à tous ceux qui souhaitent y investir, une vraie perspective territoriale. Il s'agit, pour notre agglomération, de mieux valoriser ses atouts et de fixer ses grandes orientations communautaires autour de quatre axes.

La politique de redynamisation des centralités au sein des 39 communes sera une priorité afin d'améliorer la qualité de vie sur le territoire de Vichy Communauté. Il s'agit de redonner la possibilité et l'envie de venir vivre, habiter, consommer, se divertir dans nos centres-bourgs et nos centres-villes. De la même façon, nous renforcerons nos solidarités territoriales afin de contribuer à garantir le mieux-vivre pour chacun en valorisant, notamment, notre programme alimentaire territorial, l'enseignement et l'offre de formation, en renforçant l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs pour tous et en réduisant la fracture numérique pour devenir un territoire connecté.

Écrin exceptionnel aux multiples richesses, l'agglomération doit préserver et mettre en lumière son patrimoine naturel, humain et culturel tout en développant l'attractivité démographique, touristique, sportive et économique, axe essentiel de notre ambition.

Un territoire harmonieux se doit d'être un modèle dans son lien avec son environnement. La question du réchauffement climatique est au cœur des préoccupations économiques et sociétales. L'énergie, indispensable au quotidien, devient de plus en plus chère, rare et polluante. Parallèlement à une politique volontariste pour économiser l'énergie au quotidien, un nouveau mode de production et de consommation est indispensable. Vichy Communauté, engagée à devenir un territoire à énergie positive d'ici à 2050, s'inscrit dans une démarche de transition écologique et énergétique afin de faire de l'agglomération un territoire à carbone neutre.

À présent, cap vers l'avenir ! Forts de nos atouts, conscients de nos capacités à agir, à l'échelle de Vichy Communauté, c'est ensemble que nous construisons l'agglomération de demain !

Frédéric AGUILERA
Président de Vichy Communauté
Maire de Vichy

1^{er} Vice-Président du Conseil Départemental de l'Allier

 @aguilera.frederic
 @Aguilera_Fred
 @aguilera_fred

TOUT CE QUE FAIT VOTRE AGGLOMÉRATIO

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Territoire à énergie positive
- Soutien à la production d'énergies renouvelables
- Gemapi : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Espaces naturels sensibles
- Mise en valeur et sensibilisation à l'environnement des Monts de la Madeleine, Natura 2000
- Schéma directeur pour le bois
- Projet alimentaire territorial

HABITAT

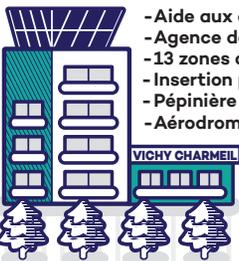
- Programme local de l'habitat
- Espace conseil sur le logement
- Rénovation, développement du parc de logements (dont le logement social)
- Aire d'accueil des gens du voyage

CULTURE

- Conservatoire à rayonnement départemental (4 sites)
- Enseignement musical et arts de la scène
- Soutien aux saisons culturelles
- Soutien à l'éveil musical
- Réseau de médiathèques

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Aide aux commerces de proximité en centre-bourg
- Agence de développement économique
- 13 zones d'activité économique et 4 sites d'immobiliers d'entreprises
- Insertion par l'économie
- Pépinière d'entreprises : l'Atrium
- Aérodrome Vichy-Charmeil



VOIRIE

- Aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

- 7 pôles multi-accueils
- 2 crèches familiales
- 4 relais d'assistant.e.s maternel.le.s
- 4 à 7 accueils de loisirs : 4 pendant les petites vacances scolaires et 7 l'été
- Point information jeunesse
- Pass'agglo



FRANCE SERVICES

- La Maison de Services au Public au Mayet-de-Montagne a été labellisée le 1^{er} février 2020



SÉCURITÉ ET HYGIÈNE

- Fourrière pour véhicules
- Fourrière animalière
- Contingent SDIS



DÉCHETS

- Collecte et traitement à Belleive-sur-Allier, Cusset et Vichy
- Collecte et traitement sur les 36 autres communes par le SICTOM Sud-Allier
- Déchèterie et recyclerie à Cusset
- Autres déchèteries gérées par le SICTOM Sud-Allier



N POUR VOUS

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

- Reconquête centre-ville / centre-bourg
- Instruction d'autorisations du droit des sols
- Planification : PLU, PLUi, SCoT
- Règlement local de publicité intercommunal



TOURISME, ATTRACTIVITÉ ET LOISIRS



- Promotion du tourisme par Vichy Destinations, office de tourisme intercommunal : Château de Billy, Maison du Patrimoine à Châtel-Montagne, circuits touristiques...
- Équipements touristiques : Foyer du Montoncel, Loge-des-Gardes, Plan d'eau de Saint-Clément, petit patrimoine culturel...
- Réalisation de voies : Via Allier le long de la Rivière

SOCIAL ET SANTÉ

- Politique de la Ville
- Contrat local de santé
- Cohésion sociale et solidarité territoriale
- Accès au tourisme et au sport pour les personnes qui en sont physiquement ou socialement exclues



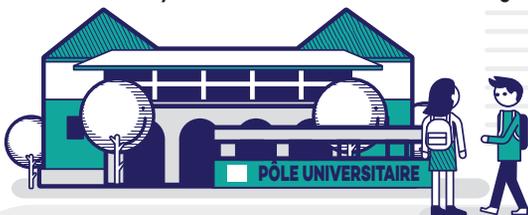
ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

- Suivi et entretien des réseaux et des stations d'épuration
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Gestion des stations de production et distribution de l'eau potable



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Un Pôle universitaire dans un campus de 3 000 étudiants (Vichy Campus)
- Médiathèque universitaire
- Restaurant universitaire
- Partenariat Citylab avec l'Université Clermont-Auvergne



SPORT



- Gestion d'équipements : Parc Omnisports Auvergne-Rhône-Alpes Vichy, boudodromes, piscines, Stade aquatique, Lac d'Allier, Boucle des Isles...
- Activités pleine nature : rochers d'escalade, randonnées pédestres, cyclistes ou équestres, trail et course d'orientation...
- Accueil et organisation de stages et événements sportifs : Étoiles du sport, Open de France de natation, Jeux des Masters, Championnats de France de Course d'Orientation...
- Label Terre de Jeux
- Génération 2024



NUMÉRIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION

- Suivi du déploiement de la fibre optique et wi-fi public
- Espaces de co-working
- Wi-fi gratuit
- Fablab



MOBILITÉS

- Autorité organisatrice des mobilités
- Réseau de bus urbain Mobivie
- Une ligne régulière en direction de la Montagne Bourbonnaise
- Expérimentation des nouveaux modes (navette autonome)
- Transport à la demande, Mobival, Mobilhand
- Transport scolaire
- Vélos en location



UN NOUVEAU PROJET POUR VICHY COMMUNAUTÉ

Le « projet d'agglomération » est l'occasion de réfléchir aux orientations d'avenir pour l'agglomération et de décider des plans d'actions concrets pour atteindre les objectifs fixés. Cette réflexion se traduit dans un document formalisé et adopté par le conseil communautaire. C'est le « Projet de territoire ».

À compter de l'automne 2020, les 39 communes de Vichy Communauté vont entamer, ensemble, l'élaboration du nouveau projet d'agglomération « 2020 – 2035 ». Il prend la suite du précédent projet « Horizon 2025 » et s'articulera autour de trois volets qui seront votés d'ici juillet 2021 :

- le projet de territoire
- le schéma de mutualisation des services
- le pacte fiscal et financier

Le projet d'agglomération « 2020-2035 » s'étalera sur 15 années. Il fait le choix de s'inscrire sur un temps long pour définir les orientations structurantes dont le territoire a besoin. Ce projet sera guidé par quatre axes majeurs :

DÉVELOPPER
L'ATTRACTIVITÉ

DYNAMISER LES
CENTRALITÉS
AU SEIN DES
39 COMMUNES

METTRE EN
OEUVRE LA
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE

RENFORCER LE
MIEUX-VIVRE
POUR CHACUN

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ

Disposant d'atouts incontestables et pluriels, le territoire a à cœur de développer son attractivité qui sera au centre du projet de territoire « 2020-2035 ». Celle-ci n'est pas uniforme et renverra à de nombreuses ambitions. Vichy Communauté veut, à l'horizon 2035, être une agglomération attractive en matière :

- Industrielle et économique ;
- Démographique ;
- Touristique.



S'appuyant sur les dynamiques et les investissements de ces dernières années dans ces domaines, Vichy Communauté continuera de faire du sport et de l'enseignement supérieur, des pôles d'attractivité à l'échelle régionale, nationale voire au-delà.

DYNAMISER LES CENTRALITÉS AU SEIN DES 39 COMMUNES

Où que l'on soit dans les communes de Vichy Communauté, les cœurs et centres (bourgs, villes) doivent constituer le poumon de la vie locale. Ils sont à la fois des espaces de vie et de vivre ensemble, des cœurs commerçants et de services. L'ambition portée par le territoire est de développer l'envie de s'installer, de vivre dans les centres-bourgs et centres-villes et de participer à leur développement. La politique de redynamisation s'articulera autour de l'habitat et le confortement des pôles d'équilibre du Mayet-de-Montagne, Saint-Yorre et Saint-Germain-des-Fossés.



METTRE EN OEUVRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE

Le territoire de Vichy Communauté a pour ambition de prendre les virages importants de notre époque que sont la transition énergétique et la transition numérique.



À l'horizon 2050, Vichy Communauté souhaite devenir un territoire à carbone neutre afin de préserver l'environnement pour une bonne qualité du milieu naturel et offrir une meilleure qualité de vie aux habitants. Cette ambition passera par une politique de l'eau et de gestion des déchets vertueuse et le développement des mobilités alternatives et propres.

En parallèle de la transition énergétique, le territoire mettra en œuvre, aussi, sa transition numérique pour devenir un territoire plus connecté, plaçant l'utilité pour le plus grand nombre et les individus au cœur de cette transition.

RENFORCER LE MIEUX-VIVRE POUR CHACUN

Renforcer le mieux-vivre, c'est développer la qualité de vie de chacun sur le territoire et dans toutes les dimensions de la vie. Pour garantir les conditions d'un mieux-vivre sur le territoire, le projet de territoire proposera des orientations fortes sur de nombreux domaines :

- L'alimentation avec le développement de l'offre locale et de qualité ;
- L'enseignement et l'offre de formation tous publics ;
- La culture, les sports et les loisirs pour tous et partout ;
- Les solidarités.

3 questions à Frédéric Aguilera

Président de Vichy Communauté - Maire de Vichy



2035 : pourquoi voir si loin ?

F.A : Le projet de territoire est une feuille de route qui prépare l'avenir de l'agglomération. Pour préparer cet avenir, fixer nos enjeux pour demain et décider des chantiers prioritaires pour l'agglomération, nous devons effectivement voir loin.

C'est pourquoi au moment où nous débutons l'élaboration de ce projet d'agglomération, notre ambition est effectivement de nous projeter au-delà de la mandature qui prendra fin en 2026. C'est à cette seule condition que nous pourrons, au-delà d'actions et projets de courts termes, réfléchir à de grandes orientations d'avenir qui dessineront le territoire de demain.

Que reprenez-vous du précédent projet de territoire Horizon 2025 ?

F.A : L'agglomération dispose aujourd'hui d'un projet couvrant la période 2015-2025. Il a été actualisé en 2017 avec la fusion entre Vichy Val d'Allier et la Montagne Bourbonnaise. Le bilan d'étapes à mi-parcours, réalisé début 2020, a permis de mettre en lumière la bonne avancée de ce projet, notamment à travers le lancement ou la réalisation de nombreux aménagements majeurs : berges, réalisation de la voie verte desservant, Conservatoire communautaire, Pôle universitaire, Maison de l'habitat...

Ce projet Horizon 2025 a également permis de démontrer la bonne intégration des communes de la Montagne Bourbonnaise au nouvel ensemble intercommunal. Le projet 2020-2035 s'inscrit donc dans la continuité de ces réalisations essentielles tout en accélérant la dynamique.

Quelles seront les priorités de ce projet et du nouveau conseil communautaire ?

F.A : C'est un projet ambitieux que nous voulons pour le territoire de Vichy Communauté avec un cap : faire de notre agglomération un territoire d'harmonie. Il sera construit autour de 4 grandes priorités : dynamiser les centralités (dans les villes, les bourgs), renforcer le mieux vivre pour chacun, développer l'attractivité et mettre œuvre les transitions énergétiques et numériques. Sur la base de ces 4 grandes priorités, nous définirons des actions qui améliorent la vie quotidienne de tout à chacun et les grands projets qui préparent l'avenir de notre territoire.

Une autre de nos priorités tient à la méthode. Et parce que nous voulons construire ce projet collectivement, vous serez concertés dans la phase d'élaboration de notre projet d'agglomération afin que, où que vous soyez sur le territoire et quelle que soit votre situation, vous puissiez nous partager votre vision et vos attentes pour Vichy Communauté à l'horizon 2035.

UNE CONCERTATION-PUBLIQUE POUR RECUEILLIR VOS AVIS

S'il est ambitieux, le projet d'agglomération se veut également participatif, pour répondre aux aspirations de tous les acteurs du territoire. C'est pourquoi le conseil communautaire de Vichy Communauté a souhaité, pour la première fois, adopter une démarche collaborative en associant les habitants et les acteurs du territoire dans une phase de consultation :

- **Jusqu'à mars 2021** : grande concertation citoyenne à l'échelle des 39 communes du territoire ;
- **Jusqu'à mars 2021** : concertation des acteurs économiques et institutionnels ;
- **Tout au long de l'élaboration du projet** : concertation avec les élus municipaux du territoire. Des assemblées générales réuniront les 600 conseillers municipaux des 39 communes, élus les 15 mars et 22 juin 2020.

Comment ? Pour donner l'occasion à chacun de participer et de s'exprimer, la concertation se déroulera sur 6 mois et proposera des formats différents :

- Enquête sur internet ;
- Application dédiée ;
- Rencontres et réunions publiques dans les 39 communes ;
- ...

Pour faire de cette phase de concertation un succès à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération, Vichy Communauté s'appuiera également sur les acteurs locaux (maires, équipes municipales...)



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE 2020-2026

Une assemblée rajeunie et qui se féminise.

56 ANS
de moyenne
d'âge

23 élus
ont moins de
50 ans

50% de
femmes dans
les Vices-
Présidences*

*L'une des seules agglomérations en
France à être paritaire



MARILYNE
MORGAND

BERNARD
AGUIAR

CHARLOTTE
BENOIT

JEAN-MARC
GERMANANGUE

NICOLE
COULANGE

JEAN-SÉBASTIEN
LALOY

ELISABETH
CUISET

PAROLE À ...

Benjamin BAFOIL, 26 ans, plus jeune élu communautaire



B.B : *Âgé de 26 ans, j'entame un deuxième mandat à Cusset, en tant qu'adjoint au Maire en charge de la politique sportive, des activités de pleine nature, de la participation citoyenne et des comités de quartiers. Un véritable challenge, qui mêlera proximité, dialogue et écoute.*

Je suis également très fier et honoré d'être désormais, le plus jeune conseiller communautaire de Vichy Communauté. Je trouve passionnant d'intégrer une telle structure, représenter sa ville, pouvoir s'investir et débattre avec l'ensemble des autres villes et élus communautaires, notamment pour ce qui me concerne et captive : la politique sportive et l'économie sportive.

Ce que j'aime le plus dans ma vie d'élu, c'est de m'investir pleinement, être au cœur de l'action, à l'écoute et présent pour les administrés, les associations... J'aime le contact humain, et faire évoluer ma ville à travers différents projets et actions.

J'apprends et gagne en expérience chaque jour, aux côtés de mon Maire et des élus. Après un mandat en tant que « benjamin » des élus de Cusset, me voici le « benjamin » des élus communautaires.



FREDERIC
AGUILERA

NATHALIE
CHAMOUX-
BOUILLON

MICHELE
CHARASSE

FRANCOIS
SENNEPIN

MICHEL
MARIEN

JOSEPH
KUCHNA

CAROLINE
BARDOT

JEAN-CLAUDE
BRAT

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENTS



Frédéric AGUILERA
Président de Vichy
Communauté
Maire de **VICHY**



Elisabeth CUISSET
1^{ère} Vice-Présidente
déléguée à l'aménagement,
habitat, urbanisme,
projet d'agglomération et
politiques contractuelles
Maire de **SAINT-GERMAIN-
DES-FOSSÉS**



Jean-Sébastien LALOU
2^{ème} Vice-Président
délégué au développement
économique et sport
Maire de **CUSSET**



Caroline BARDOT
3^{ème} Vice-Présidente
déléguée aux transitions
écologique et énergétique
Maire de **SAINT-PONT**



Joseph KUCHNA
4^{ème} Vice-Président
délégué à l'eau potable,
assainissement et grand
cycle de l'eau
Maire de **SAINT-YORRE**



Michèle CHARASSE
5^{ème} Vice-Présidente
déléguée aux travaux,
voiries communautaires
et forestières
Maire de **NIZEROLLES**



François SENNEPIN
6^{ème} Vice-Président
délégué à l'enseignement
supérieur et Pôle
métropolitain
Maire de **BELLERIVE-
SUR-ALLIER**



Nicole COULANGE
7^{ème} Vice-Présidente
déléguée à l'administration
générale, gestion
patrimoniale et schéma de
mutualisation
Maire de **LA CHAPELLE**



Michel MARIEN
8^{ème} Vice-Président
délégué à la cohésion
sociale et politique de
la ville
Maire de **ESPINASSE-
VOZELLE**



**Nathalie CHAMOUX
BOUILLON**
9^{ème} Vice-présidente
déléguée à la petite
enfance, enfance et
jeunesse
Adjointe au Maire de
CREUZIER-LE-VIEUX



**Jean-Marc
GERMANANGUE**
10^{ème} Vice-Président
délégué aux mobilités
durables et transports
Maire de **VENDAT**



Marilyne MORGAND
11^{ème} Vice-Présidente
déléguée à la protection et
valorisation du patrimoine
historique et des paysages
Conseillère municipale
d'**HAUTERIVE**



Bernard AGUIAR
12^{ème} Vice-Président
délégué au développement
de l'économie circulaire, du
recyclage et gestion des
déchets
Maire de **LE VERNET**



Charlotte BENOIT
13^{ème} Vice-Présidente
déléguée aux ressources
humaines, égalité
professionnelle et culture
Adjointe au Maire de
VICHY



Jean-Claude BRAT
14^{ème} Vice-Président
délégué au tourisme et
activités de pleine nature
Maire de **CHÂTEL-
MONTAGNE**

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Christophe DUMONT
Conseiller délégué aux
centres-bourgs et à
l'EPF
Maire de **MOLLES**



**Sandrine MORIER
MIZOULE**
Conseillère déléguée à
la politique d'accueil des
nouveaux habitants
Maire de **SAINT-CLÉMENT**



Pierre BONNET
Conseiller délégué aux usages
et infrastructures numériques
Maire de **SEUILLET**



Jean ALMAZAN
Conseiller délégué aux
relations avec les
entreprises
Adjoint au Maire de **VICHY**



Séverine THOMAS MOLLON
Conseillère déléguée aux
services aux publics en milieu
rural - Maire de **LAPRUNE**



Romain DEJEAN
Conseiller délégué au projet
d'aménagement et de
valorisation du Sichon
Maire de **MARIOL**



Jean-Dominique BARRAUD
Conseiller délégué au bois
et à la forêt
Maire de **LAVOINE**



Bertrand BAYLAUCQ
Conseiller délégué au Projet
Alimentaire Territorial et à
l'agriculture
Adjoint au Maire de **CUSSET**



Sylvain BRUNO
Conseiller délégué au Plan Inter Communal
de Sauvegarde (PICS) et sécurité
Adjoint au Maire de **SAINT-RÉMY-EN-
ROLLAT**

CONSEILLERS SPÉCIAUX



Annie CORNE
Conseillère spéciale auprès du Président en charge de l'emploi et de l'insertion Adjointe au Maire de CUSSET



Franck GONZALES
Rapporteur du budget Maire de CHARMEIL



Elisabeth BARGE
Présidente de la Commission d'Appel d'Offres Conseillère municipale à BELLERIVE-SUR-ALLIER

LA GUILLERMIE



Alexandre GIRAUD
Maire de LA GUILLERMIE

MAGNET



Véronique TRIBOULET
Présidente de commission Maire de MAGNET

LE-MAYET-DE-MONTAGNE



Jean-Pierre RAYMOND
Président de commission Maire de LE-MAYET-DE-MONTAGNE

SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS



Jean-Michel MEUNIER
Adjoint au Maire



Alexis MAYET
Conseiller municipal

ABREST



Romain LOPEZ
Président de commission Maire de ABREST



Monique GIRAUD
Conseillère municipale

ARFEUILLES



Jacques TERRACOL
Président de commission Maire de ARFEUILLES

ARRONNES



François SZYPULA
Maire de ARRONNES

BELLERIVE-SUR-ALLIER



Françoise DUBESSAY
Conseillère municipale

SAINT-NICOLAS-DES-BIEFS



Jacques BLETTERY
Maire de SAINT-NICOLAS-DES-BIEFS

SAINT-YORRE



Laure GUERRY
Adjointe au Maire

SERBANNES



Christine BOUARD
Présidente de commission Maire de SERBANNES

VICHY



Yves-Jean BIGNON
Adjoint au Maire



Evelyne VOITELLIER
Présidente de commission Adjointe au Maire



Michel LAURENT
Adjoint au Maire



Alain VENUAT
Conseiller municipal



Ariane MILET
Conseillère municipale

BILLY

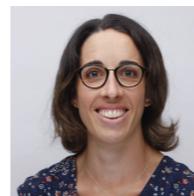


Patrick SEROR
Maire de BILLY

BOST



Ludvine DUFRAISE
Maire de BOST



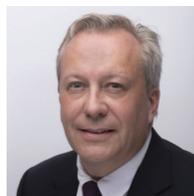
Anne-Sophie RAVACHE
Conseillère municipale



Jean-Philippe SALAT
Conseiller municipal



Valérie LASSALLE
Conseillère municipale



Patrick BLETHON
Conseiller municipal



Pauline TIROT
Conseillère municipale

BRUGEHAS



Olivier ROYER
Président de commission Adjoint au Maire

BUSSET



Christine MAGNAUD
Maire de BUSSET

LA CHABANNE



Jean-Marc BOUREL
Président de commission Maire de LA CHABANNE

CHÂTELUS

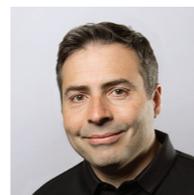


Philippe COLAS
Président de commission Maire de CHÂTELUS

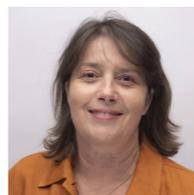
COGNAT-LYONNE



Thierry WIRTH
Adjoint au Maire



Henry SARRE
Adjoint au Maire



Corinne IBARRA
Conseillère municipale



Alexis BOUTRY
Conseiller municipal



Linda PELISSIER
Conseillère municipale



Claude MALHURET
Conseiller municipal

CREUZIER-LE-NEUF



Thierry LAPLACE
Président de commission Maire de CREUZIER-LE-NEUF

CREUZIER-LE-VIEUX



Hadrien FAYET
Conseiller municipal

CUSSET



Annie DAUPHIN
Adjointe au Maire



Jean-Louis LONG
Adjoint au Maire



Marie CHATELAIS
Adjointe au Maire



Christiane LEPRAT
Adjointe au Maire



Bernard KAJDAN
Adjoint au Maire



Sylvie DUBREUIL
Adjointe au Maire



Jean-Pierre SIGAUD
Conseiller municipal



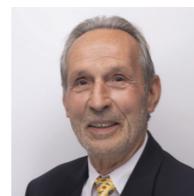
Isabelle RECHARD
Conseillère municipale



Benjamin BAFOIL
Adjoint au Maire



Marie-José MORIER
Adjointe au Maire



François HUGUET
Conseiller municipal



Pascal DEVOS
Conseiller municipal

FERRIÈRES-SUR-SICHON



Jean-François CHAUFFRIAS
Maire de FERRIÈRES-SUR-SICHON

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ÉLUS ET SUPPLÉANTS SUR : WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR/LES-ELUS

COMMENT FONCTIONNE VICHY COMMUNAUTÉ ET SON CONSEIL



39
communes

84 000
habitants

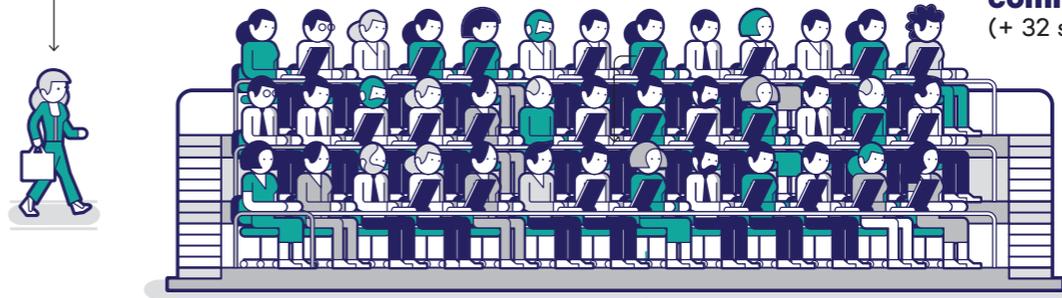
540
agents permanents
et non permanents
hors saisonniers



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Les **conseillers communautaires** sont issus des **conseils municipaux des communes**.
Chaque commune dispose d'au moins un élu communautaire (les communes qui ont un seul élu communautaire ont aussi un suppléant).

77 élus
communautaires
(+ 32 suppléants)



300*

délibérations
par an

C'est un **organe de décision**,
assemblée délibérante
de l'agglomération
qui **détermine les
grandes orientations**
et **vote le budget**.

ÉLIT



Le président

PRÉPARE
LES DÉBATS

325*

décisions
par an

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau est **composé de 45 membres**,
représentant toutes les communes, dont le président
et les 14 vice-présidents (7 femmes et 7 hommes).
C'est une **instance délibérante de l'agglomération**
par délégation du conseil. Il se réunit chaque quinzaine
pour débattre des dossiers majeurs en amont.



**120 à
150***

délibérations
par an
environ

5 COMMISSIONS

Composées d'élus titulaires et suppléants
des 39 communes de l'agglomération,
elles sont ouvertes aux élus municipaux
et **se réunissent par compétence**
(développement économique,
agriculture, transports...).

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle est composée de tous les maires
de l'agglomération.
Elle se réunit en même temps
que le bureau.

*chiffres 2019

LES VICE-PRÉSIDENT·E·S ET LEURS COMPÉTENCES



**CONCERTE
AMÉNAGER
PROMOUVOIR
DÉPLOYER**

Elisabeth CUISSET

Maire de **SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS**

1^{ère} Vice-Présidente déléguée à l'Aménagement, l'habitat, l'urbanisme et les politiques contractuelles

Nous allons concerter la population et l'ensemble des acteurs pour construire notre projet de territoire. Ensemble nous produisons un document qui reflétera une ambition partagée pour les prochaines années.

En poursuivant l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme, les 39 communes de l'Agglomération seront dotées d'une planification pour aménager l'espace au sein de notre territoire, tout en préservant l'environnement. Notre Plan Local de l'Habitat étant maintenant voté, il nous faudra le promouvoir pour permettre à tous d'accéder à un logement performant en matière énergétique, de qualité qu'il soit neuf ou réhabilité, en souhaitant reconquérir en priorité nos centres-villes et centres-bourgs. Déployer tous nos atouts pour non seulement permettre l'épanouissement des habitants de notre agglomération mais aussi accueillir de nouvelles populations, telles sont nos ambitions.

Jean-Sébastien LALOY

Maire de **CUSSET**

2^{ème} Vice-Président délégué au Développement économique et au sport

Que ce soit dans le secteur du développement économique ou bien dans celui du sport, ces trois verbes conjugués ouvrent la voie sur un territoire en pleine expansion grâce à une politique volontariste et innovante. Ces compétences sont transversales. Santé, emploi, insertion, agriculture, aménagement, projet urbain, transition écologique, enseignement, jeunesse, mobilités, tourisme... sont autant d'enjeux qui concourent à l'émancipation de notre territoire et à la valorisation de nos savoir-faire et de nos nombreuses compétences. L'agglomération de Vichy doit, sur ce nouveau mandat, relever de nombreux défis afin d'approcher l'excellence sportive grâce à des infrastructures de qualité, installées dans un environnement incomparable, récemment labellisées Centre de Préparation aux Jeux

Olympiques. Charge à nous d'offrir au plus haut niveau des prestations d'accueil et d'entraînement optimales afin de faire de notre territoire une aire de jeux connue, reconnue et appréciée de tous les milieux sportifs.

La mise en valeur de nos filières économiques de tradition et de renom doit permettre à de nouvelles activités de se développer tant dans le secteur urbain que rural. La question du développement est ici fondamentale tant il est question d'emploi et de dynamique économique. Notre collectivité saura être un partenaire majeur des entreprises quelle que soit leur taille.

C'est la combinaison de tous ces facteurs qui fera de notre territoire, un territoire gagnant, innovant et moteur.



**RAYONNER
DYNAMISER
DÉVELOPPER**



Caroline BARDOT

Maire de SAINT-PONT

3^é Vice-Présidente déléguée aux Transitions écologiques et énergétiques

Aller vers un nouveau développement, c'est apprendre à nous adapter aux changements, avec curiosité, ténacité et optimisme, mais aussi avec autonomie. Notre territoire a l'ambition de diminuer sa dépendance aux ressources énergétiques non renouvelables, coûteuses et polluantes, et vise l'autonomie énergétique à horizon 2050. La résilience énergétique, c'est pouvoir répondre à ses besoins indépendamment des réseaux traditionnels et évoluer en harmonie avec et sur notre territoire.

Benchmarker pour la méthode en étudiant et en analysant ce qui se fait ailleurs, pour éviter de reproduire des erreurs, et au contraire dupliquer et adapter des modèles opérants pour notre territoire. Je crois à l'observation, à la concertation, au partage des savoirs et des savoir-faire. Nous vivons en interaction sur cette planète. Quitte à partager des problèmes, partageons aussi des solutions !

Outil de planification de la production, de la distribution et de la consommation des énergies sur le territoire, le schéma directeur des énergies de Vichy Communauté permettra d'organiser les réseaux et les installations de production pour aboutir à un système énergétique plus durable, tout en conservant une cohérence territoriale. Il donnera lieu à une feuille de route opérationnelle et réaliste, composée d'actions atteignables grâce au travail mené avec l'ensemble des acteurs et des partenaires.

**RÉSILIENCE
BENCHMARKER
PLANIFIER**

Joseph KUCHNA

Maire de SAINT-YORRE

4^é Vice-Président délégué à l'Eau potable, l'assainissement et au grand cycle de l'eau

Prélever la ressource en eau, la rendre potable, l'acheminer et la distribuer, telle est l'une des missions essentielles assurée par votre agglomération. Vient ensuite la phase assainissement des eaux usées : collecte, dépollution et enfin rejet dans la nature. Tout cela constitue ce que l'on appelle la gestion du « petit cycle de l'eau », désormais responsabilité intégrale de Vichy Communauté sur l'ensemble de notre territoire.

Préserver la ressource en eau : un enjeu environnemental majeur ! Dans un contexte de changement global et de réchauffement climatique, cela suppose une réflexion pluridisciplinaire et une gestion raisonnée du bien commun le plus précieux de l'Humanité, notamment en ce qui concerne l'eau potable, ressource dont les générations futures auront elles aussi besoin.

Prévenir en nous efforçant d'anticiper l'imprévisible, et en conciliant désormais chacune de nos actions, chacun de nos projets d'aménagement avec des risques réels à ne plus sous-estimer, qu'il s'agisse de l'épuisement de la ressource, ou de la prévention des inondations et des pollutions.



**PRÉLEVER
PRÉSERVER
PRÉVENIR**





Michèle CHARASSE

Maire de **NIZEROLLES**

5^e Vice-Présidente déléguée aux Travaux et aux voiries communautaires et forestières

Je souhaite mettre à profit ma fonction pour faire de notre territoire un lieu attractif et adapté à tous, tout en préservant notre environnement si précieux, et en ayant à cœur l'intérêt communautaire. Pour moi, ce dynamisme revêt trois axes :

Créer : des équipements, notamment sportifs et pour les activités de pleine nature.

Concernant la voirie, la 3^{ème} tranche du boulevard urbain et le suivi du contournement nord-ouest sont au cœur des projets. Cette émulation dans les projets et leur réalisation ne peut qu'être bénéfique à la Communauté.

Adapter : On ne peut imaginer créer, sans penser à remettre aussi en état l'existant. C'est aussi favoriser l'accueil avec, par exemple, la rénovation du foyer de ski de fond à Lavoine, parfait pour les touristes. Un projet qui prévoit des aménagements pour les personnes à mobilité réduite. Autre exemple : les vestiaires de la Rotonde, au Parc Omnisport Auvergne Rhône-Alpes Vichy, refaits à neuf, équipés de nouvelles salles.

Il faudra aussi veiller s'adapter à tous avec la mise en place d'une piste cyclable sur la fin du boulevard urbain, un parking adapté au plan d'eau de Saint-Clément, etc.

Entretien : dans une optique de durabilité, entretenir le patrimoine communautaire existant est une véritable priorité. On ne peut pas, on ne doit pas laisser ce patrimoine se dégrader. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour les années à venir.

« **CRÉER**
ADAPTER
ENTREtenir



François SENNEPIN

Maire de **BELLERIVE-SUR-ALLIER**

6^e Vice-Président délégué à l'Enseignement supérieur, et au Pôle Métropolitain

Renforcer des filières d'enseignement en cohérence avec notre territoire : associer l'enseignement supérieur au monde économique local. Dans un territoire où le sport a une place capitale, l'objectif est de développer des filières en cohérence comme les licences STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives). Pour atteindre notre objectif de 3000 étudiants en 2025, notre territoire doit absolument proposer toutes les solutions pour répondre aux attentes des jeunes qui doivent trouver dans notre agglomération tous les ingrédients d'une vie étudiante parfaitement réussie... et devenir demain nos meilleurs ambassadeurs.

Continuer et accélérer notre construction métropolitaine Clermont Vichy Auvergne. Dans une grande région Auvergne-Rhône-Alpes de la taille d'un pays, le territoire métropolitain doit être fort et ambitieux pour donner toute sa dynamique et son attractivité à notre territoire. Les grands enjeux passent par la mobilité, l'environnement, la logistique urbaine pour nos centres villes et le développement numérique pour répondre aux nouvelles formes de travail, notamment le télétravail qui va complètement transformer l'aménagement du territoire.

RENFORCER
CONTINUER
ACCÉLÉRER



Nicole COULANGE

Maire de LA CHAPELLE

7^e Vice-Présidente
déléguée à
l'Administration
générale, à la gestion
patrimoniale, et
au schéma de
mutualisation

GÉRER
VALORISER
CONFORTER

L'administration générale est au cœur des services de l'agglomération. Elle assure la gestion de tous les actes

internes en matière réglementaire, administrative et financière, afin que l'ensemble des actions soient coordonnées, harmonisées et répondent au projet d'agglomération.

Vichy Communauté dispose également d'un patrimoine immobilier affecté à des utilisations variées. Dans un contexte de contrainte budgétaire, une gestion patrimoniale rationalisée et adaptée peut représenter une source d'économie, sans impact sur la qualité du service rendu.

Après une large concertation basée sur un état des lieux et sur les besoins des communes, un schéma de mutualisation a été adopté par l'agglomération pour la période 2015-2020. Par le biais d'outils juridiques, institutionnels et humains, ce schéma qui peut concerner des mutualisations d'agents, de locaux, de matériels, permet de partager et d'optimiser des services rendus ainsi plus performants. La création de Vichy Communauté au 1^{er} janvier 2017, a permis d'envisager de nouvelles perspectives, pour que les communes les plus petites, situées en dehors du cœur urbain, puissent accéder à ces services. Tel sera l'objectif de ce travail collaboratif.

Afin de disposer d'une analyse tant quantitative que qualitative, un bilan du premier mouvement de mutualisation est en cours de réalisation. Il sera en quelque sorte, à l'aube de ce nouveau mandat, le fil conducteur pour élaborer ensemble avec toutes les communes du territoire, un nouveau schéma qui viendra conforter et pérenniser les services mutualisés existants.



Michel MARIEN

Maire de
ESPINASSE-VOZELLE

8^e Vice-Président
délégué à la Cohésion
sociale, et à la politique de la ville



La cohésion sociale s'inscrit dans le pacte républicain. Elle permet de lutter contre les inégalités qu'engendre notre société et à préserver le tissu social.

La COVID 19 a provoqué une crise sociale et économique majeure qui touche l'ensemble de la population. Elle est lourde de conséquences et tout particulièrement pour les plus fragiles et pour les jeunes. Elle accentue les inégalités, fissure le ciment social et impacte dangereusement la cohérence sociale. Plus que jamais nous devons être au plus près du terrain, à l'écoute de nos concitoyens pour identifier et comprendre les problématiques, prendre en compte l'évolution des situations et répondre aux attentes des populations les plus vulnérables. Nous devons nous mobiliser pour initier une démarche collective qui nécessite l'engagement et la coordination de tous les acteurs (institutionnels, sociaux, associatifs...). Il s'agit à la fois de mieux répondre aux attentes et aux besoins de nos concitoyens fragilisés, de renforcer les dispositifs de prévention et de trouver de nouvelles modalités d'action contre les conséquences sociales de la pauvreté, du chômage, des discriminations, des inégalités sociales et territoriales, etc. L'insertion est une priorité dans la lutte contre l'exclusion sociale. Elle sera l'objet de toute notre attention. Agissons ensemble, inventons et impulsions de nouvelles formes d'actions adaptées aux évolutions des situations. La politique de la ville se décline à travers le contrat de ville dans les quartiers identifiés comme prioritaires où nous intervenons en partenariat avec l'Etat pour réduire l'écart de développement entre les quartiers et restaurer l'égalité républicaine.

Nathalie CHAMOIX BOUILLON

Adjointe au maire de CREUZIER-LE-VIEUX

9^e Vice-Présidente déléguée à la Petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse

L'enfance et la jeunesse sont l'avenir de notre population. Vichy communauté s'engage à répondre au plus près aux besoins des familles en mode de garde afin de concilier au mieux vie professionnelle et vie familiale. C'est une lourde responsabilité. Elle doit s'inscrire dans un temps ludique mais en restant éducatif dans l'intérêt et la sécurité de l'enfant. Et c'est dans ce cadre que chaque enfant aura une égalité d'accès à toutes les structures.

Continuons les partenariats avec différents intervenants pour que chacun sache s'ouvrir au monde extérieur, rester écoresponsable et apprendre à s'intégrer à la société.

Et dans leurs continuités, chaque jeune peut bénéficier d'aides et de temps d'écoute auprès du Point Information Jeunesse ou de la Mission Locale pour devenir acteur de son propre avenir en respectant les bases de la citoyenneté et des valeurs républicaines. Je veux croire en la force de tous nos jeunes.

GRANDIR
DÉCOUVRIR
APPRENDRE

Jean-Marc GERMANANGUE

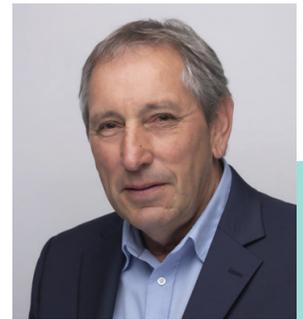
Maire de VENDAT

10^e Vice-Président délégué aux Mobilités durables et aux transports

En devenant en 2018 une des toutes premières agglomérations à changer et opter pour l'électromobilité, Vichy Communauté a envoyé un signal fort. Quatre bus électriques sur notre ligne principale : près de la moitié de nos voyageurs bénéficie d'une énergie non-polluante ! Nous devons continuer cette mutation électrique avec les autres lignes et la mise en place de panneaux photovoltaïques sur notre dépôt. Le changement s'est aussi opéré sur le vélo : plus de 100 vélos, pour moitié à assistance électrique en offre de location, mais aussi l'installation de 4 stations en libre-service. Nous devons développer et continuer de créer et entretenir ces voies pour mode doux. Les routes et rues doivent aussi pouvoir être partagées avec tous les modes de transports en toute sécurité.

Notre agglomération est un grand territoire. Le service mobilité doit assurer une présence partout avec, entre autres, les transports scolaires, Mobival et Mobilhand. La réflexion devra venir sur d'autres offres, pour l'ensemble de nos communes, c'est notre volonté. Notre mobilité ne s'arrête pas à notre territoire nous devons rester vigilants sur les liaisons ferroviaires, si l'axe nord-sud est privilégié, il ne doit pas faire oublier d'autres tout aussi importants. Tous les grands axes doivent aussi desservir une offre locale.

Changer, partager, relier, c'est aussi développer d'autres alternatives, comme les vélos à hydrogène, l'autopartage, le covoiturage, la navette autonome. Telle est l'ambition du service mobilité de Vichy Communauté.



CHANGER
PARTAGER
RELIER

Depuis 2019 notre action repose sur trois piliers : cohésion sociale, cadre de vie, développement économique. Nous coordonnerons les actions autour de ces axes prioritaires. Nous associerons les habitants. Leur développement repose sur le dialogue et l'échange, et permettent la construction de projets partagés.

Plus que jamais nous avons besoin de valeurs communes, de solidarités concrètes.

Politique de la ville, cohésion sociale placent l'humain au centre de la réflexion et contribuent à l'élaboration d'une société plus harmonieuse. C'est un défi auquel nous ne renonçons pas.

ÉCOUTER
MOBILISER
AGIR



Marilyne MORGAND

Conseillère municipale d'HAUTERIVE

11^é Vice-Présidente déléguée à la Protection et à la valorisation du patrimoine historique et des paysages

Qu'il soit privé ou public, bâti ou paysager, le patrimoine est ce que nous héritons de nos pères et transmettons à nos enfants.

Il s'inscrit dans la durée, mais aussi dans l'affectif particulier ou collectif. C'est un repère majeur de nos sociétés, comme témoin du passé méritant d'être connu pour être compris. La notion de patrimoine est marquée par la diversité de ses formes et de ses usages. Il se caractérise par son intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique et technique : de la maison de caractère à l'arbre remarquable, de la fontaine à l'église, du talus bocager au four à pain. Le paysage lui-même constitue un élément de patrimoine, façonné au cours des siècles à la fois par des facteurs naturels et humains, et porteur de l'identité du territoire.

Au titre de leurs compétences en matière d'aménagement et d'urbanisme, les élus ont un rôle important à jouer pour protéger et mettre en valeur cette richesse patrimoniale, qui faute d'entretien et de mise en valeur tend à se dégrader et à être oubliée. Cette responsabilité est d'autant plus importante en ce qui concerne le patrimoine local qui ne bénéficie pas de protection au titre de politiques nationales. Sa valorisation peut faire l'objet de projets élaborés en concertation avec les acteurs locaux, afin de s'inscrire dans une démarche cohérente et de long terme. Il s'agit d'un véritable projet à l'échelle du territoire de Vichy Communauté qui voit le jour autour du patrimoine.

S'ENGAGER
RESPECTER
PROTÉGER

Bernard AGUIAR

Maire du VERNET

12^é Vice-Président délégué au Développement de l'économie circulaire et du recyclage et gestion des déchets

Vichy communauté mène depuis plusieurs années une politique volontariste sur des domaines d'importance pour notre avenir dans un contexte particulièrement difficile : le développement durable, les énergies renouvelables, l'alimentation territoriale, l'eau, la santé, le sport... sont primordiaux pour construire ce que pourrait être demain en préservant une qualité de vie assez exceptionnelle. Sujets d'importance pour nos concitoyens, on peut rajouter celui de la gestion des déchets, quel qu'ils soient, qui viennent polluer notre environnement et notre quotidien. Beaucoup de choses sont déjà en place (ramassage des ordures ménagères et des encombrants, le tri, les déchetteries, la recyclerie, les bennes enterrées ou non), mais beaucoup reste à faire pour avancer en impliquant chacun d'entre nous dans une démarche vertueuse. Un ancien vice-président de l'agglomération disait souvent que la meilleure manière d'éviter la production de déchets, c'est de ne pas en produire. Il nous faudra innover pour aller plus loin en agissant sur la prévention et la sensibilisation de tous les acteurs, ainsi que sur la

meilleure façon de réutiliser ces déchets dans le recyclage puis sur leurs valorisations.

Le développement de l'économie circulaire qui cible la gestion sobre et efficace des ressources devra permettre de limiter le gaspillage en augmentant la réutilisation des ressources disponibles (énergies, eau, alimentation, déchets) tout en diminuant les impacts environnementaux sur notre territoire. Les consommateurs que nous sommes, acteurs économiques publics ou privés ou simples citoyens, devons agir ensemble sur toutes les étapes du cycle de vie des produits en régulant mieux nos consommations. Il est urgent qu'ensemble, nous relevions l'enjeu politique, économique, environnemental et de santé en innovant dans nos pratiques quotidiennes. Ensemble, nous devons préparer l'avenir en développant des filières de collecte, de traitement, de valorisation adaptées, pour que les générations futures vivent mieux dans un environnement protégé.



« **PRÉPARER**
INNOVER
VALORISER



Charlotte BENOÎT

Adjointe à la mairie de VICHY

13^e Vice-Présidente déléguée aux Ressources Humaines, à l'égalité professionnelle et à la culture

En terme de culture, notre Agglomération a la grande chance de pouvoir s'appuyer sur un réseau associatif extrêmement riche et dynamique, relayé par des actions communales nombreuses et de qualité. Le rôle de Vichy Communauté n'est pas de se substituer à ces acteurs de terrain, mais de veiller à l'équilibre territorial de cette offre entre zones urbaines et rurales. C'est dans le domaine du jeune public notamment que notre collectivité devra se positionner comme chef de file, afin de permettre à tous les enfants de Vichy Communauté d'avoir un accès égal à la culture. Nous retravaillerons donc les dispositifs existants afin qu'ils répondent au mieux aux nouvelles attentes du territoire.

Avec le Conservatoire, notre agglomération s'est dotée d'un outil intercommunal de grande qualité proposant des enseignements variés allant de la découverte à l'excellence. À partir du « vaisseau amiral »

du site de Cusset/Vichy, nous devons continuer à renforcer son maillage territorial et ses ancrages locaux (sites de Bellerive, Saint-Yorre et Saint-Germain), afin d'en faire un outil culturel toujours plus proche de ses utilisateurs. Pour cela nous continuerons notamment à renforcer nos liens avec les orchestres d'harmonie et les différentes structures musicales associatives.

Vichy Communauté, c'est plus de 500 agents engagés au quotidien pour notre territoire. Je tiens ici à saluer leur engagement sans faille au service des habitants et des usagers de notre agglomération et leur profonde conscience du service public. Jour après jour, projet après projet, ils contribuent, par leurs actions à développer et à faire rayonner le territoire.

Le rôle de l'établissement, en tant qu'employeur, sera d'être à leurs côtés pour les accompagner tout au long de leur carrière, dans leurs projets de formation, de mobilité, avec une attention toute particulière portée aux questions de santé, de prévention et de sécurité au travail.

PARTAGER
SENSIBILISER
FÉDÉRER
ACCOMPAGNER

Jean-Claude BRAT

Maire de CHÂTEL-MONTAGNE

14^e Vice-Président délégué au Tourisme et aux activités de pleine nature

Le tourisme a pris une toute nouvelle dimension grâce à Vichy Destinations, désormais en charge de nos offices de tourisme. Une communication de belle ampleur autour de notre porte d'entrée qu'est la Ville de Vichy, a permis de faire connaître et valoriser tout notre territoire avec la « marque » Vichy Mon Amour. Indubitablement, la cité thermale attire, sa réputation mondiale n'est plus à faire. Elle intrigue, fascine, crée des émois chez les touristes. Dans cette quête du bien-être et du retour aux sources, il est important pour l'agglomération de proposer des activités de pleine nature accessibles aux familles comme aux sportifs, aux jeunes comme aux moins jeunes. Nous avons la chance, dans notre territoire, d'avoir la verdoyante Montagne Bourbonnaise : profitons-en pour développer un tourisme au cœur de la nature, un tourisme de sensation qui donne envie ! L'un des enjeux

de ce mandat est de parvenir à créer des passerelles entre zones de nature et zones urbaines. Nous avons besoin de proposer des hébergements adéquats, en quantité et surtout de qualité, pour accueillir comme il se doit nos touristes.

Notre agglomération comprend plusieurs pôles d'attractivité et d'activité d'une richesse qu'il faut continuer de développer, en étant capables de proposer continuellement de nouvelles prestations et de nouvelles offres. Nous réfléchissons, d'ores et déjà, à déployer d'autres zones d'attractivité, qui nourriront encore davantage la réputation de la Communauté.



DYNAMISER
RAYONNER
CONSTRUIRE

540 AGENTS À VOTRE SERVICE AU QUOTIDIEN



Florence NICOLAS

51 ans

Animatrice en centre de loisirs

Je travaille dans l'animation depuis plus de 25 ans après un début de carrière dans le domaine sportif. Mon temps de travail est réparti entre Vichy Communauté (vacances scolaires) et la Mairie de Cusset où je dirige la Maison de l'enfance de Chassignol et l'accueil du mercredi à Turgis. Dans ce cadre, je suis amenée à travailler avec des enfants de 3 à 17 ans, les équipes d'animation et aussi les familles. Cette diversité de public me plaît énormément ainsi que la variété des projets. Ils sont éducatifs mais aussi ludiques et peuvent porter sur l'écologie, la cuisine, le sport, les arts plastiques, c'est très enrichissant !

Un de mes meilleurs souvenirs est une grande fête du jeu où toutes les équipes d'animation s'étaient réunies en présence des enfants et de leur famille.

Florence DÉPALLE

44 ans

Animatrice France Services au Mayet-de-Montagne

Je travaille à France Services, au Mayet-de-Montagne depuis 1 an en binôme avec Muriel Gaime. J'aide les usagers dans leurs démarches administratives parfois pour débloquer une situation mais aussi dans l'usage d'internet.

Ce que j'aime dans mon métier, c'est d'aider les gens à résoudre un problème qui leur paraît parfois insurmontable et de leur apporter une solution, de débloquer des situations.

Mon meilleur souvenir est la visite de Joël Giraud, secrétaire d'état à la ruralité, auprès de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités, en août 2020 à qui on a pu présenter notre travail et échanger de manière abordable.



Kathleen LE CORNEC

35 ans

Responsable de la médiathèque du Pôle Universitaire

Arrivée à l'Orangerie en décembre 2013, il s'agit pour moi, d'un métier passion que j'exerce depuis mes études. Mon rôle consiste à accueillir le public et notamment les étudiants du Pôle Universitaire et du Cavilam Alliance-Française. C'est très valorisant de les aider, orienter, conseiller en matière de recherche documentaire.

Nous proposons de nombreuses expositions et animations avec des partenariats qui enrichissent notre quotidien. Nous travaillons aussi étroitement avec la bibliothèque universitaire de l'Université Clermont-Auvergne pour tout le volet numérique proposé aux étudiants ou encore la médiathèque départementale de l'Allier sans oublier les associations de bibliothécaires ou les librairies locales. Et nous dispensons toute une offre de formation en recherche documentaire et bibliographie à destination des étudiants.

Ma plus grande fierté professionnelle est que ce module fasse aujourd'hui partie intégrante du contenu pédagogique des formations et parfois même des notations des étudiants.



Éric RAGOT

48 ans

Maître Nageur Sauveteur

Maître-Nageur Sauveteur depuis 1994, j'ai commencé à travailler en club avant d'intégrer l'agglomération il y a presque 20 ans. Mon métier ne se limite pas à la surveillance des bassins. Il y a un gros travail d'animation que ce soit l'aquagym, le circuit training ou encore toute la pédagogie scolaire avec les écoliers. Je donne aussi des cours pour adultes, que ce soit de l'aquaphobie ou du perfectionnement.

Cédric BOUCHET

31 ans

Agent de la déchetterie de Cusset

Je travaille à la Communauté d'agglomération depuis 5 ans après une carrière dans le bâtiment. Mon temps de travail consiste à 95% à accueillir, orienter les usagers au quotidien dans le tri de leurs déchets. Je réponds aussi à leurs questions sur la dotation en sacs, les jours de collecte, et le renouvellement de leurs badges. Je me charge également de commander et accueillir les prestataires de collecte des bennes. C'est très agréable de travailler en contact avec le public, de côtoyer les professionnels ou les particuliers.

Parfois, il est surprenant de voir les types de déchets que les gens viennent déposer... on a déjà eu quelqu'un qui a tenté de jeter sa voiture, découpée en petits morceaux ou encore une ou deux personnes relativement âgées qui ont déposé un bon stock d'objets insolites ou vidéos réservées à un public averti...



Maxime JONON

26 ans

Agent eau potable

Je suis agent de Vichy Communauté depuis le 1^{er} janvier 2020, suite au transfert de compétence de l'eau potable à la communauté d'agglomération, mais je travaille dans le domaine de gestion de l'eau potable depuis 2015.

J'ai débuté mon parcours dans le domaine de l'hygiène sécurité prévention. Mon attrait pour les travaux publics m'a incité à changer de voie, j'ai donc entamé des formations pour me spécialiser dans le domaine de l'eau. Aujourd'hui, mon métier consiste à gérer l'acheminement de l'eau potable, depuis la source jusqu'au robinet.

Ce qui me plaît le plus est l'aspect technique de mon métier : pose de conduite, réparation du réseau, etc.



J'aime cette variété des activités et aussi des publics, le contact avec les gens et surtout la confiance qu'ils m'accordent pour eux ou pour leurs enfants.

Mes meilleurs souvenirs sont l'ouverture du Stade Aquatique et aussi les fabuleux temps forts sportifs qui s'y sont déroulés comme les éditions de l'Open de France ou encore l'entraînement des américains... J'ai eu la chance de voir nager les meilleurs mondiaux sur mon lieu de travail.

Pauline ALLA

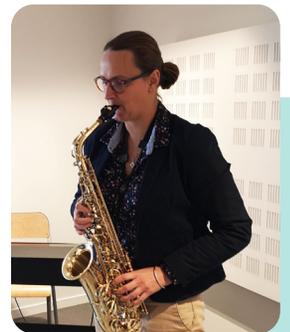
37 ans

Professeure de saxophone du Conservatoire

Je suis professeure de musique depuis 14 ans et depuis 2009 à Cusset. J'enseigne le saxophone pour tous les niveaux, et en parallèle, je suis aussi à la direction du big band de haut niveau et de deux ateliers de jazz vocal rythmique. J'accompagne et conseille chaque musicien grâce à ma culture chant et jazz. C'est l'émulation dégagée par le groupe et toutes les possibilités musicales qui me plaisent dans cette fonction.

Ce que j'aime dans l'enseignement, c'est de me réinventer à chaque instant en m'adaptant à chacun de mes élèves. J'apprécie également de faire mon métier dans la fonction publique car c'est une réelle richesse de pouvoir se former toute sa vie.

J'ai ressenti une réelle fierté professionnelle quand un de mes élèves, que j'ai suivi pendant 8 ans a été admis en 3^e cycle car j'ai participé à son envie d'apprendre.



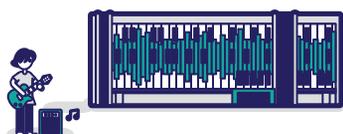
Quel projet pour 2020-2035

CONSTRUISONS ENSEMBLE L'agglomération de demain!

ENVIRONNEMENT



Culture



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Habitat



Tourisme



Sport



MOBILITÉS



Enfance



URBANISME AMÉNAGEMENT



Abrest • Arfeuilles • Arronnes • Bellerive-sur-Allier • Billy • Bost • Brugheas • Busset • Charmeil
Châtel-Montagne • Châtelus • Cognat-Lyonne • Creuzier-le-Neuf • Creuzier-le-Vieux • Cusset
Espinasse-Vozelle • Ferrières-sur-Sichon • Hauterive • La Chabanne • La Chapelle • La Guillermie
Laprugne • Lavoine • Le Mayet-de-Montagne • Le Vernet • Magnet • Mariol • Molles • Nizerolles
Saint-Clément • Saint-Germain-des-Fossés • Saint-Nicolas-des-Biefs • Saint-Pont
Saint-Rémy-en-Rollat • Saint-Yorre • Serbannes • Seuillet • Vendat • Vichy

Toutes les informations sur :
WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR/CONCERTATION2020-2035